Droit des contrats

Sécuriser les contrats de maintenance

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | JUR-8920014 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 755 € ht

Formations Compétences Métier › Juridique › Droit des contrats

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Identifier les clauses spécifiques pour sécuriser la rédaction des appels d'offres et des contrats de maintenance
Anticiper les litiges éventuels et les responsabilités des cocontractants
Définir la gestion juridique à mettre en place pour garantir la bonne exécution du contrat

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir des connaissances de base en droit des contrats

Public concerné

Responsables des services généraux et des services maintenance
Responsables techniques
Juristes
Toute personne amenée à participer à la négociation, à l'élaboration et au suivi des contrats de maintenance

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Préparer la négociation d'un contrat de maintenance

De la définition des besoins...

- Réaliser un audit efficace des besoins en maintenance
- Définir le type de maintenance : corrective et/ou évolutive
- Choisir entre obligation de moyens ou obligation de résultats**À la rédaction du cahier des charges**
- Rédaction de l'appel d'offres : cerner les précautions à prendre
- Sélectionner le prestataireExercice d'application : élaboration d'un référentiel de bonnes pratiques pour traduire les besoins en termes de délai d'intervention, de fréquence et de contenu de la maintenance

Identifier les responsabilités des cocontractants

- Prescripteur, donneur d'ordres, fournisseur : leurs responsabilités
- La nature des responsabilités et les sanctions encourues
- La sous-traitance occulte : risques financiers, sociaux et pénauxExercice d'application : analyse commentée et rédaction des clauses essentielles des contrats de maintenance
- L'objet du contrat : prévoir une définition des prestations en adéquation avec les besoins identifiés
- Obligation de moyens ou obligation de résultats
- Les délais d'intervention et la durée de l'engagement
- Les clauses financières : fixation et révision du prix, bonus, pénalités, méthodes de calcul, conditions de paiement...
- Aménager le partage de responsabilités : clauses aggravantes, limitatives et/ou exonératoires
- Assurances et responsabilités : définir ce qu'il faut prévoir
- Les garanties légales et complémentaires

L'impact de la normalisation sur la relation contractuelle

- Les aspects juridiques des normes ISO 9000-2000 et 14000
- Le régime juridique des démarches QSE

Assurer le suivi du contrat de maintenance

Gestion juridique du contrat

- Les principales sources de litige : les prévenir contractuellement
- Assurer la bonne exécution du contrat : tableaux de bord, ratios...
- Mauvaise exécution : preuves et indicateurs de performance
- Identifier les cas de force majeure
- Prévoir les conditions de modification, renouvellement, résiliation et cession du contratExercice d'application : élaboration d'un système de pénalités performant pour les cas de non-respect des obligations contractuelles**Législation sociale : prévenir les risques de mise en cause de sa responsabilité**
- Les obligations en matière d'hygiène et de sécurité : mettre en place une délégation efficace

- Prestataires, donneurs d'ordres : éviter le prêt de main-d'oeuvre illicite et le délit de marchandage et mesurer les responsabilités
- Contrat de travail d'un intervenant en maintenance : le problème du lien de subordination et la particularité des prestations informatiques ou d'ingénierie acceptée par la Cour de cassation
- Changement de prestataire : la reprise des contrats de travailAutodiagnostic : évaluation de la pratique des participants dans la gestion des risques sociaux et élaboration de points clés à vérifier lors du retour dans l'entreprise

Vidéo : Quelles obligations avant de signer un contrat ?

Vidéo : Pourquoi négocier une clause de responsabilité équilibrée ?

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.